

prochain nous pourrions alors discuter les deux bills avec intelligence. D'ici là aucun intérêt ne souffrira, si nous n'adoptons pas le présent bill maintenant.

M. R. L. BORDEN : Mon honorable ami de Pictou (M. E. M. Macdonald) doit savoir que la politique de son parti, ou du moins des principaux chefs de son parti dans les provinces maritimes était, en ces dernières années, d'acheter le chemin de fer Canada Atlantique, et d'en faire la continuation de l'Intercolonial. L'honorable député ne dira pas qu'il ignore cela.

M. E. M. MACDONALD : Je n'ai jamais compris que la politique d'une fraction du parti libéral était la politique de tout le parti.

M. R. L. BORDEN : Ne considère-t-il pas M. Russell, autrefois député de Hants, comme un membre en vue du parti ?

M. E. M. MACDONALD : Je ne reconnais comme politique du parti qu'une seule politique, celle de l'honorable premier ministre.

M. R. L. BORDEN : Mon honorable ami n'accepte-t-il pas comme politique de son parti un programme énoncé par le ministre des Chemins de fer et des Canaux ? On sait que l'ex-ministre favorisait cette politique, et le ministre des Chemins de fer et des Canaux (M. Emmerson) prêchait la même politique il y a deux ou trois ans, alors qu'il n'était que simple député. Je l'ai entendu ici même, dans cette Chambre, demander au Gouvernement d'acheter le Canada Atlantique, et d'en faire un chaînon de l'Intercolonial. Outre cela, l'ex-député de Hants a publié dans le "Chronicle" d'Halifax une lettre dans laquelle il discutait d'une manière très complète et très habile l'avenir du chemin de fer de l'Intercolonial, et il y parlait des déficits malheureux en même temps que de l'impossibilité dans laquelle l'Intercolonial se trouvait de ne pouvoir avoir du trafic de l'Ouest. Je n'ai pas la lettre devant moi, mais je crois que je puis dire assez exactement ce qu'elle contenait. Il disait dans cette lettre :

Nous voulons que l'Intercolonial se rende jusqu'aux Grands lacs où il recevra une partie du trafic de l'Ouest qui augmente rapidement. Il ajoute ensuite : " Si quelqu'un dans le pays connaît une meilleure méthode pour arriver à ce but que celle d'acquérir le Canada Atlantique, qu'il la fasse connaître".

Voici donc deux membres importants du parti libéral dans les Provinces maritimes, dont l'un a été depuis élevé à la judicature de la Nouvelle-Ecosse et l'autre a été fait ministre des Chemins de fer, sans compter l'honorable M. Blair, autrefois ministre des Chemins de fer, qui était d'avis que le succès et la prospérité du chemin de fer de l'Intercolonial, de même que le développement des ports maritimes, dépendait du pro-

longement de ce chemin jusqu'à Parry-Sound au moyen du Canada Atlantique. Mon honorable ami (M. E. M. Macdonald) dit que cela n'a pas de rapport avec son bill. Je prétends le contraire. Je ne le blâme pas de veiller aux intérêts de la compagnie qu'il représente, plutôt qu'aux intérêts du pays.

M. E. M. MACDONALD : L'honorable député n'a pas le droit de dire cela.

M. R. L. BORDEN : Alors l'honorable député n'a pas eu cette intention—

M. E. M. MACDONALD : Je n'ai rien dit qui puisse justifier l'honorable chef de l'opposition de m'imputer ces motifs.

M. R. L. BORDEN : Je pense différemment. J'ai certainement compris d'après ses paroles que c'était ce qu'il voulait ; mais il le nie et j'accepte sa dénégation. A tout événement, notre devoir de ce côté-ci de la Chambre n'est pas de considérer cette question au point de vue des intérêts du Grand Tronc et du Canada Atlantique, mais au point de vue des intérêts généraux du Canada. Quel sera l'effet de ce bill pour le pays ? Voilà une question que mon honorable ami a le droit de me poser ; elle est certainement dans l'ordre, et je veux y répondre. A mon point de vue, l'intérêt du pays demande que le Gouvernement se borne à acquérir le droit de parcours sur le chemin Canada Atlantique, mais qu'il devienne propriétaire du chemin même, afin d'assurer à l'Intercolonial une part du grand trafic de l'Ouest qui lui est absolument nécessaire, d'après l'opinion de nos amis de la droite. Mon honorable ami ne prétendra certainement pas que son bill n'a pas un certain rapport avec cette question, il ne prétendra pas que l'on peut autoriser la compagnie du Grand Tronc à acquérir les actions du Canada Atlantique—que l'on dit être entre les mains de quelques individus seulement—ce qui consacre la fusion des deux chemins, et tout de suite après dans la même session déclarer que le Gouvernement va exproprier le Canada Atlantique et en faire un prolongement de l'Intercolonial ? J'ai entendu l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) demander que ce bill soit réservé pour des raisons beaucoup moins sérieuses que celles que nous offrons ce soir. Il est vraiment inconcevable qu'on puisse parler d'autoriser la compagnie du Grand Tronc à acquérir les actions de ce chemin de fer en vue d'en faire une partie de son réseau, et ensuite de faire adopter un bill qui déclarera que cet achat ne signifiait absolument rien et était insensé. Mon honorable ami n'ira certainement pas jusqu'à prétendre cela. Cependant, c'est la conséquence inévitable de l'attitude qu'il prend à moins qu'il ne se range à notre avis.

Je m'étends un peu longuement sur cette question afin d'établir bien clairement l'attitude de la gauche et la faire comprendre à